



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cartes bancaires

Question écrite n° 42521

Texte de la question

M. Simon Renucci appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la fraude qui touche les usagers de cartes bancaires sur l'ensemble du territoire. En dépit de la sécurité qu'implique la carte à puce avec code secret, la France, selon les conclusions de l'Observatoire des cartes de paiement, serait l'un des pays les plus fraudés d'Europe. L'essentiel de cette fraude est le fait de pirates qui piègent les guichets automatiques avec des dispositifs électroniques destinés à récupérer de manière illicite les bandes magnétiques et les codes secrets des cartes bancaires. La démarche débouche sur la fabrication de fausses cartes utilisées à l'étranger où les lecteurs de cartes à puce n'existent pas. C'est pourquoi, il lui demande quelles sont ses intentions afin de garantir la protection intégrale des cartes Bleues.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42521

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4849